

**Notes de séance
de la Commission d'établissement de Béthusy
Mercredi 8 octobre 2014 de 19h30 à 21h50**

**Couloir du bâtiment B (première partie), puis salle B13 (deuxième partie),
av. de Béthusy 7, 1005 Lausanne**

Parents :	Najat Kadib Aït Lakoul , Fabien Kupferschmid
Professionnels :	Jean-François Borgeaud (directeur), Nicole Hoffmann-Pochon , Sabina Mettraux , Jörg Sieber (PV), Caroline Tani
Organisation :	Bénédicte Bondolfi , Robert Ochoa , Pierre-Alain Verheyen
Autorités politiques :	Gaëlle Lapique
Excusés / absents :	Thierry Borel , Nicolas Deriaz (président), Henri Klunge , Luis Oliveira , Jean-Yves Valélian

Première partie

La séance débute par une présentation des travaux réalisés dans le cadre des branches du 3^e groupe (Arts visuels, Travaux manuels, Activités créatrices sur textiles) par quatre professionnels enseignant ces matières. L'idée est non seulement de montrer la beauté et l'utilité des objets que les élèves sont amenés à réaliser, mais aussi de déplorer la drastique réduction de la dotation horaire (le nombre de périodes / année dévolu à ces branches a été divisé par deux avec l'introduction de la nouvelle grille horaire). Les enseignants ont par conséquent été contraints de réduire l'ampleur de leurs projets (tout comme la taille des objets réalisés en travaux manuels) faute de temps. Ceci est extrêmement regrettable, car ces trois matières permettaient justement à des élèves moins « académiques » de mener un projet réel d'un bout à l'autre, de le planifier et de le réaliser, comme ils seront peut-être amenés à le faire dans leur future vie professionnelle. C'est donc non seulement le produit fini, mais aussi le processus de conception / fabrication qui importe. Pour les quatre intervenants, cette diminution de la dotation horaire sera lourde de conséquences sur l'enseignement de ces branches. La commission prend acte, mais s'interroge sur ses compétences en la matière.

Deuxième partie

1. Ouverture de la séance et adoption du procès-verbal du 16 juin 2014 (J.-F. Borgeaud)

L'ordre du jour de la séance est rappelé, puis adopté.

Adoption du PV de la séance du 16 juin 2014 : Une modification est demandée par M. Borgeaud au point 4.1 qui demande la suppression de la dernière phrase de cet alinéa en rapport avec la vidéosurveillance. Cette modification est adoptée à l'unanimité, de même que le PV avec les remerciements d'usage à l'adresse de Mme Hoffmann-Pochon.



2. Projet d'éducation au développement durable (N. Hoffman-Pochon, G. Lapique)

Les financements demandés aux divers partenaires du projet en cours avec l'actuelle classe de 11VSB4 ont été quasi tous obtenus, la plus grande partie étant prise en charge par agenda 21.

Des contacts intensifs et très fructueux ont été établis entre les concepteurs du projet (Mmes Hoffmann-Pochon, Lapique et M. Kupferschmid) et Mme Pierrette Menétrey, directrice de « La Péniche Gourmande ».

L'enthousiasme de toutes les personnes impliquées fait que le projet a passablement évolué depuis sa conception initiale. Ainsi, de *brunch*, l'événement est passé à *lunch*, l'idée étant de proposer un repas avec une entrée, un plat principal et un dessert qui serait servi par les élèves eux-mêmes.

Le projet gagne également en ampleur puisqu'il est question d'y convier environ 80 personnes. Mais ce nombre élevé pose des problèmes de locaux, car à l'origine, il était prévu que le repas se déroulerait à la maison de quartier de Chailly. Ces locaux étant trop exigus, les initiateurs ont entrepris des démarches pour relocaliser cette manifestation ailleurs dans le quartier.

La date définitive a été arrêtée : ce sera le **dimanche 18 janvier 2015, dès 12 :00 heures**. Une matinée préparatoire est prévue le 1^{er} novembre de 9 :30 à 13 :30 heures au cours de laquelle les élèves feront leurs premières armes avec Mme Menétrey à Denges. Mmes Hoffmann-Pochon et Mettraux se chargeront d'y accompagner les élèves à l'aller et au retour.

Le projet donne lieu à toutes sortes d'activités menées en parallèle dans d'autres disciplines ou pendant l'année scolaire :

- géographie : cours sur la notion d'alimentation durable
- sciences / biologie : alimentation équilibrée et besoins du corps
- arts visuels + français : conception d'une brochure de recettes saines et éco-durables
- passage de l'infirmière scolaire : comparaison de menus dans le monde
- intervention d'une chercheuse en économie alimentaire : quels comportements alimentaires avec quelles conséquences économiques ?

Une partie des bénéfices escomptés étant consacrée au voyage d'études de la classe 11VSB4, la question de la participation à ce repas est soulevée. À qui s'adresse-t-il ? Les parents ? Mais ceux-ci sont déjà sollicités par les diverses ventes de pâtisseries, de jus de pommes, etc. Idéalement, il faudrait que d'autres personnes assistent au repas, mais d'un autre côté, les élèves sont probablement désireux de faire découvrir à leur famille ce qu'ils ont réalisé. Les auteurs du projet se proposent d'y réfléchir et d'apporter une réponse à cette question. Si le choix est fait de convier des personnes autres que les parents des élèves à cette manifestation, la représentante de l'APE offre les services de l'association pour faire de la publicité auprès des parents d'élèves de Béthusy.

Le secrétaire de la séance propose un titre pour cette manifestation : « Béthusy se met à table ... »

3. Divers

- a) M. Borgeaud informe la Commission que les travaux en relation avec le nouveau règlement de Béthusy sont en bonne voie. Le premier projet a été mis à disposition des enseignants pendant un certain temps, puis il a été lu et discuté en conférence des maîtres, ce qui a donné lieu à quelques amendements. Cette deuxième version est actuellement en cours de relecture individuelle par les enseignants ; elle sera, le cas échéant, relue lors de la conférence des maîtres de fin novembre. Ce document sera ensuite présenté pour préavis à la commission d'établissement, puis transmis au conseil de direction pour approbation et enfin au département pour relecture définitive.
- b) En l'absence du président, il est délicat de fixer la date de la prochaine séance. Il est cependant convenu que celle-ci devrait se dérouler le 2, le 3 ou le 10 décembre 2014. C'est le président qui décidera quand elle aura lieu.
- c) Lors de cette prochaine séance, deux points devront faire l'objet d'une discussion :
 - Les dates des séances devraient impérativement être fixées plus à l'avance ;
 - Un vice-président devrait être nommé.



- d) Mme Tani mentionne un projet qu'elle mène actuellement dans le cadre des cours OCOM (Options de compétences orientées métiers) intitulé « De la récup au rêve ». Dans ce cadre, elle propose au responsable de la maison de quartier de Chailly d'organiser un défilé de mode fin mai 2015. La proposition sera discutée par M. Ochoa avec ses collègues.
- e) M. Borgeaud clôt la séance, non sans rappeler l'excellent travail réalisé par quelques membres de la commission à l'occasion de l'accueil des parents d'élèves de 7P en août 2014. Une fois encore, les parents étaient nombreux et l'utilité de cette prestation ne fait aucun doute à ses yeux. Mme Mettraux propose cependant que pour août 2015, l'organisation soit améliorée (avertir le concierge de cet événement, voire lui demander d'être présent, au vu des problèmes de clés qui se sont présentés et gérer l'apéritif de manière moins improvisée en désignant 2 – 3 personnes responsables).

La prochaine séance se déroulera le 2 décembre 2014 à 19h30 à Béthusy en salle A18.

Jörg Sieber, 10 octobre 2014

SEPS/06.11.2014